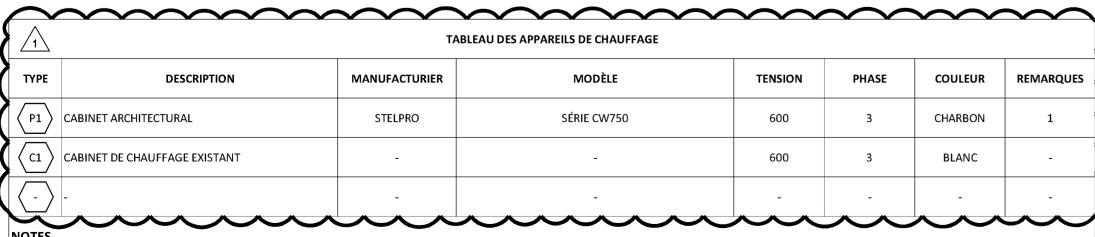


	LISTE	DES [DESSINS ———
ď	E-001	:	ÉLECTRICITÉ LÉGENDE ET LISTE DES DESSINS
₫	E-002	:	ÉLECTRICITÉ DEVIS
	E-100	:	ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME UNIFILAIRE EXISTANT À MODIFIER
র্ত্ত	E-101	:	ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME UNIFILAIRE EXISTANT MODIFIÉ
ਓ	E-102	:	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX EXISTANTS
€	E-103	:	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX EXISTANTS
d	E-104	:	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX NOUVEAUX
₫	E-105	:	ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX NOUVEAUX
ਓ	E-106	:	ÉLECTRICITÉ DIAGRAMME DE PRINCIPE D'ALARME-INCENDIE ET D'INTERCOMMUNICATION
⊡	E-200	:	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT
€	E-201	:	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE REZ-DE-CHAUSSÉE RÉAMÉNAGEMENT
ਤ	E-202	:	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE 2e ÉTAGE EXISTANT
ਓ	E-203	:	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE ET ALARME-INCENDIE 2e ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT
₫	E-300	:	ÉLECTRICITÉ SERVICES REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT
ਓ	E-301	:	ÉLECTRICITÉ SERVICES REZ-DE-CHAUSSÉE RÉAMÉNAGEMENT
	E-302	:	ÉLECTRICITÉ SERVICES 2e ÉTAGE EXISTANT
ਓ	E-303	:	ÉLECTRICITÉ SERVICES 2e ÉTAGE RÉAMÉNAGEMENT
☑	E-400	:	ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES REZ-DE-CHAUSSÉE EXISTANT
ゼ	E-401	:	ÉLECTRICITÉ SERVICES AUXILIAIRES REZ-DE-CHAUSSÉE RÉAMÉNAGEMENT



A- SAUF INDICATION CONTRAIRE, LA PUISSANCE DES APPAREILS DE CHAUFFAGE EST INDIQUÉE EN PLAN.

B- PRODUITS ÉQUIVALENTS APPROUVÉS ACCEPTÉS.

REMARQUES

1- FOURNIR LES ÉQUIPEMENTS AVEC UN RELAIS TRIAC 600V

			TABLEAU DES LUMINAIRES				
TYPE	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	TENSION	LAMPES	PUISSANCE	Remarques
Α	ENCASTRÉ 2X4	PEERLESS	PNLG-BL-24G-50W-40K-N-MV3	347V	DEL, 5953lm, 3500K	50W	1
A1	ENCASTRÉ 2X2	PEERLESS	PNLG-BL-22G-40W-40K-N-MV3	347V	DEL, 3917lm, 3500K	40W	1
A2	ENCASTRÉ 1X4	PEERLESS	PNLG-BL-14G-40W-40K-N-MV3	347V	DEL, 3917lm, 3500K	40W	1
В	ENCASTRÉ 2X2	CREE	CR22-32L-53K-34	347V	DEL, 3200lm, 3500K	32W	-
L1	ENCASTRÉ ROND	WILLIAMS	4DR-TL-L15/835-DIM1-UNV-RW-OF-WH-N-F1	120V	DEL, 5000lm, 3500K	14W	-
L2	LINÉAIRE 3,5"	3G LIGHTING	3G-4RLI-D250-S80-35K-347-DDHL2-FX-FL-S-8'	347	DEL, 250lm/pi, 3500K	1,9W/pi	-
S2	LINÉAIRE 2"	3G LIGHTING	3G-2RLI-D250-S80-35K-347-DDHL2-XTR-FL-3'	347	DEL, 250lm/pi, 3500K	1,9W/pi	-
E1	Enseigne de sortie	_ LUMACELL_	LA1WU	_120V	_ DEL _	4W_	

1 Faire la configuration des luminaires à 40W et 4000K.

NOUVEAU

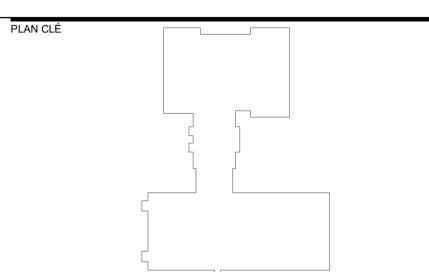
À ENLEVER

À CONSERVER

À DEPLACER

systèmes évolués de bâtiments www.bpa.ca





COMMISSION SCOLAIRE
SIR WILFRID-LAURIER
SCHOOL BOARD

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01

ARCHITECTE

CLIENT



Bergeron Thouin Architectes Inc. www.btaa.ca

440, rue Notre-Dame Bureau 301 Repentigny Québec J6A 2T4

450.585.7150

F 450.585.7154

1982, ch. du Village

Mont-Tremblant

Québec J8E 1K4 T 819.681.7100

F 819.681.7039

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

_				
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
	·			

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ LÉGENDE ET LISTE DES DESSINS

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY
PROJET No	DESSIN No	
9021-064-1010		004
ÉCHELLE	<u> </u>)()1
AUCUNE		•

FICHIER:

1.1. <u>GÉNÉRALITÉS</u>:

- 1.1.1. LES DOCUMENTS SUIVANTS FONT PARTIE INTÉGRANTE DE CE DEVIS. GÉNÉRALITÉS DU DEVIS DE L'ARCHITECTE - GÉNÉRALITÉS DU DEVIS DE LA DIVISION MÉCANIQUE. - LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROPRIÉTAIRE (OBTENIR UNE COPIE DE CELUI-CI AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE).
- 1.1.2. AVANT DE REMETTRE LEURS SOUMISSIONS, LES ENTREPRENEURS DEVRONT VISITER LES LIEUX AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC TOUT CE QUI POURRAIT NUIRE À LEURS TRAVAUX, DE QUELQUE FAÇON QUE CE SOIT. AUCUNE RÉCLAMATION DUE À L'IGNORANCE DES CONDITIONS LOCALES NE SERA PRISE EN CONSIDÉRATION PAR
- 1.1.3. L'ENTREPRENEUR DEVRA OBTENIR, À SES FRAIS, TOUS LES PERMIS ET CERTIFICATS NÉCESSAIRES, SI REQUIS.
- 1.1.4. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE TOUS LES MENUS OUVRAGES QUI, BIEN QUE NON DÉTAILLÉS SUR LE PLAN, SONT NÉCESSAIRES POUR RENDRE L'INSTALLATION
- 1.1.5. CHAQUE ENTREPRENEUR DEVRA ÉTUDIER LES PLANS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ ET LES COMPARER AVEC LES PLANS D'ARCHITECTURE. IL DEVRA AVISER L'ARCHITECTE OU L'INGÉNIEUR VIA LE SERVICE D'APPEL D'OFFRES DE L'ORGANISME PUBLIC DE TOUTE ERREUR, OMISSION OU CONTRADICTION QU'IL POURRAIT CONSTATER AVANT DE COMMENCER SON TRAVAIL.
- 1.1.6. AUCUNE INDEMNITÉ OU SUPPLÉMENT NE SERA ACCORDÉ POUR LE DÉPLACEMENT DE CONDUITS, ETC., QUI SERA JUGÉ NÉCESSAIRE À CAUSE DE L'ARCHITECTURE, DE LA CHARPENTE OU DE TOUTE AUTRE CONSIDÉRATION NORMALE.
- 1.1.7. AUCUNE RÉCLAMATION SUPPLÉMENTAIRE NE SERA PAYÉE À L'ENTREPRENEUR POUR UN TRAVAIL AUTRE QUE CELUI STIPULÉ AU CONTRAT, À MOINS QUE L'ENTREPRENEUR N'OBTIENNE UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE.
- 1.1.8. LES PLANS INDIQUENT, DE FAÇON APPROXIMATIVE, L'EMPLACEMENT DES APPAREILS. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER EXACTEMENT CES EMPLACEMENTS AVANT DE FAIRE TOUTE INSTALLATION.
- 1.1.9. AUCUNE DIMENSION POUR LA LOCALISATION DES APPAREILS NE SERA PRISE À L'ÉCHELLE SUR LES PLANS. LES DIMENSIONS COTÉES AURONT PRIORITÉ. IL EN SERA AINSI POUR LES DIMENSIONS DES APPAREILS.
- 1.1.10. TOUS LES CHANGEMENTS DANS LES TRAVAUX SERONT INDIQUÉS PROPREMENT AU CRAYON ROUGE SUR UNE COPIE DE PLAN À MESURE QU'ILS SERONT EFFECTUÉS.

CETTE COPIE DE PLAN SERA REMISE AU PROPRIÉTAIRE À LA FIN DES TRAVAUX.

- 1.1.11. LES ENTREPRENEURS DEVRONT GARANTIR LEURS TRAVAUX ET L'ÉQUIPEMENT INSTALLÉ SELON LES DOCUMENTS CONTRACTUELS DE L'ORGANISME PUBLIC.
- 1.1.12. LES ENTREPRENEURS DEVRONT NETTOYER LE CHANTIER DES DÉBRIS CAUSÉS PAR LES TRAVAUX ET GARDER LE CHANTIER PROPRE DURANT TOUTE LA PÉRIODE QUE

DURERONT LES TRAVAUX.

- 1.1.13. LES ENTREPRENEURS DEVRONT COORDONNER L'INSTALLATION DES APPAREILS DE LEURS SPÉCIALITÉS AVEC LES AUTRES CORPS DE MÉTIERS AVANT L'INSTALLATION RÉELLE, AFIN D'ÉVITER TOUT CONFLIT.
- 1.1.14. L'ENTREPRENEUR NE DEVRA PAS INTERROMPRE LES SERVICES SUIVANTS, SANS ENTENTE PRÉALABLE AVEC LE PROPRIÉTAIRE (72 HEURES AVANT) : TÉLÉPHONE, ÉLECTRICITÉ, ÉCLAIRAGE, INTERCOMMUNICATIONS, ALARME-INCENDIE. AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES REQUIS PAR LE PROPRIÉTAIRE, LE SOUS-TRAITANT DEVRA EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX TEMPORAIRES REQUIS. INCLUANT LA MAIN-D'OEUVRE ET LES MATÉRIAUX. LE PROPRIÉTAIRE PEUT EXIGER QUE DES TRAVAUX SOIENT EFFECTUÉS EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE
- 1.1.15. EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX, CONFORMÉMENT AU CHAPITRE V DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CODE), ÉDITION EN VIGUEUR, ET SELON TOUS LES RÈGLEMENTS ÉMIS PAR LES AUTORITÉS AYANT JURIDICTION.
- 1.1.16. FOURNIR TOUS LES MATÉRIAUX NEUFS, DE PREMIÈRE QUALITÉ ET PORTANT LE SCEAU CSA. TOUS LES ÉQUIPEMENTS D'ALARME-INCENDIE ET DE SÉCURITÉ PORTERONT ÉGALEMENT LE SCEAU ULC.
- 1.1.17. FAIRE LA MISE À LA TERRE ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE COMPLÈTE DE L'INSTALLATION DÉCRITE SUR LES PLANS ET DANS CE DEVIS. CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CHAPITRE V DU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC (CODE) ET AUX CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS D'INFORMATIQUE.
- 1.1.18. LES TRAVAUX DE BÉTON RELIÉS À L'ÉLECTRICITÉ (DALLES DE PROPRETÉ, ETC.) SONT LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR. LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ DOIT COORDONNER L'EMPLACEMENT DE CELLES-CI AVEC
- 1.1.19. AVANT LA FABRICATION DE TOUT APPAREIL, SOUMETTRE POUR VÉRIFICATION, UNE COPIE COULEUR EN FRANÇAIS DES DESSINS D'ATELIER, FORMAT PDF ENVOYÉ PAR COURRIEL. LES DESSINS DOIVENT COMPORTER TOUTES LES DONNÉES PERTINENTES. LES DEMANDES D'ÉQUIVALENCES DOIVENT ÊTRE REMPLIS SUR LES DOCUMENTS RÉGIE PAR L'ORGANISME PUBLIC. LES FEUILLES DE CATALOGUES D'ORDRE GÉNÉRAL AINSI QUE LES DESSINS EXTRAITS DU SITE INTERNET DU FOURNISSEUR NE SONT PAS ACCEPTÉES COMME DESSINS ATELIER. CHAQUE DESSIN DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ EN INDIQUANT LE NOM DU PROJET, LE NOM DU CONSULTANT, LA DATE ET LA DÉSIGNATION DES APPAREILS MONTRÉS AUX DESSINS ET DEVIS. L'ENTREPRENEUR DOIT EFFECTUER LES COPIES NÉCESSAIRES DES DESSINS D'ATELIER VÉRIFIÉS ET/OU MIS À JOUR POUR LES INSÉRER DANS LES MANUELS D'INSTRUCTIONS DEVANT ÊTRE FOURNIS À LA FIN DES TRAVAUX. VOIR ARTICLE APPLICABLE POUR QUANTITÉS.
- 1.1.20. TOUS LES SERVICES ÉLECTRIQUES RELATIFS À L'ÉQUIPEMENT D'INFORMATIQUE DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE.
- 1.1.21. SAUF INDICATION CONTRAIRE, INCLURE LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, LA MAINTENANCE AINSI QUE LE DÉMANTÈLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE ET DES SERVICES TEMPORAIRES NÉCESSAIRES POUR LES BESOINS DE LA CONSTRUCTION.
- 1.1.22. S'ASSURER QUE LES DISPOSITIFS DE PROTECTION DES CIRCUITS, TELS LES DÉCLENCHEURS À SURINTENSITÉ, LES RELAIS ET LES FUSIBLES INSTALLÉS, SOIENT CONFORMES AUX CAPACITÉS VOULUES ET RÉGLÉS AUX VALEURS REQUISES, SELON LES INDICATIONS
- 1.1.23. LORSQUE DES CÂBLES OU DES CONDUITS TRAVERSENT DES PLANCHERS OU DES MURS COUPE-FEU OU DES LOCAUX DOTÉS DE RÉSEAUX AU HALON, L'ÉTANCHÉITÉ AU FEU ET À LA FUMÉE SERA ASSURÉE À L'AIDE DES PRODUITS 3M, CP25, 303, FS195, CS195 ET DES TROUSSES DE SCELLEMENT DES SÉRIES 7902 ET 7904. LE TOUT SERA INSTALLÉ PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN, SELON LES RECOMMANDATIONS DU FABRICANT ET LA NORME CAN-2-19.13M82 ET MODIFICATION OCTOBRE 1984.
- 1.1.24. INSTALLER LES APPAREILS DE FAÇON À CE QU'ILS SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES POUR ENTRETIEN, DÉMONTAGE, RÉPARATION ET DÉPLACEMENT.
- 1.1.25. CHAQUE SECTION DOIT COLLABORER AVEC LES AUTRES SECTIONS DE FAÇON À LEUR PERMETTRE DE RÉALISER LEURS ESSAIS DANS LES DÉLAIS REQUIS PAR L'ENTREPRENEUR.
- 1.1.26. UNE FOIS L'ESSAI TERMINÉ, AJUSTER TOUS LES APPAREILS CONCERNANT CET ESSAI, DE FAÇON À PERMETTRE LEUR FONCTIONNEMENT CONVENABLE ET LES METTRE EN MARCHE DURANT UNE PÉRIODE DE RODAGE PERMETTANT DE DÉMONTRER QUE LE TRAVAIL EST COMPLET ET A ÉTÉ EXÉCUTÉ DE MANIÈRE SATISFAISANTE
- 1.1.27. IL EST ABSOLUMENT NÉCESSAIRE, AVANT TOUTE DEMANDE D'INSPECTION À L'INGÉNIEUR, QUE LES ÉPREUVES AIENT ÉTÉ ANTÉRIEUREMENT EFFECTUÉES ET
- 1.1.28. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, LES OUVERTURES NÉCESSAIRES OU DE PERCEMENTS À EFFECTUER SONT À LA CHARGE DE L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ.
- 1.1.29. IDENTIFIER TOUTES LES PRISES DE COURANT AVEC UNE BANDE AUTOCOLLANTE DE TYPE "P-TOUCH" DE BROTHERS ET PORTANT L'INSCRIPTION "CIRCUIT, NUMÉRO, PANNEAU, IDENTIFICATION."

1.1.30. FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES MATÉRIAUX ET LES APPAREILS DÉCRITS DANS CE DEVIS ET/OU INDIQUÉS SUR LES DESSINS, QUE L'EXPRESSION "FOURNIR ET INSTALLER" SOIT UTILISÉE OU NON. CHAQUE SECTION EST TENUE DE FOURNIR TOUTES LES COMPOSANTES REQUISES ET DE FAIRE TOUS LES MENUS TRAVAUX QUI, BIEN QUE NON SPÉCIFIÉS DANS LE DEVIS, SONT NÉCESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS ET AU PARACHÈVEMENT DES TRAVAUX INCLUSIDANS SON CONTRAT

1.1.31. EMPLACEMENT DES SORTIES :

- 1.1.31.1. LOCALISER LES SORTIES SELON LES INDICATIONS AUX PLANS ET ALIGNER LES SORTIES DE FAÇON SYMÉTRIQUE.
- 1.1.31.2. INSTALLER LES SORTIES SITUÉES DOS À DOS DANS UN MUR COMMUN EN LAISSANT UN DÉGAGEMENT HORIZONTAL D'AU MOINS 300 MM ENTRE LES
- 1.1.31.3. SUR DEMANDE DE L'INGÉNIEUR, MODIFIER L'EMPLACEMENT DES SORTIES, DANS UN RAYON DE 3000MM, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CRÉDIT, SI L'AVIS DE MODIFICATION A ÉTÉ DONNÉ AVANT L'INSTALLATION.
- 1.1.31.4. PLACER LES SORTIES POUR L'ÉCLAIRAGE ET LES PRISES DE COURANT DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS SUR LES LIGNES DE TRAME DANS LES DEUX SENS, SANS TOUTEFOIS NUIRE AUX SUSPENSIONS DU PLAFOND. S'ASSURER QUE LES SORTIES SOIENT FACILEMENT ACCESSIBLES.
- 1.1.31.5. PLACER LES INTERRUPTEURS D'ÉCLAIRAGE ENTRE 225 ET 300MM DU CADRE DES PORTES SIMPLES, CÔTÉ DE LA POIGNÉE, ENTRE 225 ET 300MM DE L'EXTRÉMITÉ DES PORTES DOUBLES.
- 1.1.31.6. LA POSITION EXACTE DES SORTIES DEVRA ÊTRE COORDONNÉE AVEC LES DESSINS D'ARCHITECTURE AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.

- 1.1.32.1. MESURER LE COURANT DE PHASE DES TABLEAUX DE DISTRIBUTION SOUS DES CHARGES NORMALES DE FONCTIONNEMENT, AU MOMENT DE L'ACCEPTATION. RÉPARTIR LES CONNEXIONS DES CIRCUITS DE DÉRIVATION DE MANIÈRE À OBTENIR LE MEILLEUR ÉQUILIBRE DU COURANT ENTRE LES DIVERSES PHASES ET NOTER LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX CONNEXIONS ORIGINALES.
- 1.1.32.2. MESURER LES TENSIONS DES PHASES SOUS CHARGES ET RÉGLER LES PRISES DES TRANSFORMATEURS POUR QUE LA TENSION OBTENUE SOIT À 2 % PRÈS DE LA TENSION NOMINALE DE L'ÉQUIPEMENT.

1.2. PORTÉE DES TRAVAUX

- 1.2.1.1. ENLEVER ET TRANSPORTER HORS DU CHANTIER, TOUS LES ÉQUIPEMENTS DEVENUS DÉSUETS, SUITE AUX AMÉNAGEMENTS, Y COMPRIS LE FILAGE, LES CONDUITS, LES BOÎTES, LES PRISES DE COURANT, LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, LES APPAREILS DE DISTRIBUTION, LES APPAREILS DE CHAUFFAGE, TOUS LES APPAREILS DES SYSTÈMES AUXILIAIRES, DE SIGNALISATION OU DE COMMUNICATIONS, TOUS LES ACCESSOIRES FAISANT PARTIE DES INSTALLATIONS
- 1.2.1.2. TOUS LES DÉCHETS DANGEREUX (TUBES FLUORESCENTS, BALLASTS CONTENANT DES BPC, ETC.) DOIVENT ÊTRE TRAITÉS SELON LES NORMES ENVIRONNEMENTALES EN VIGUEUR. FOURNIR UN CERTIFICAT ATTESTANT LE TRAITEMENT ADÉQUAT DE CEUX-CI PAR LES AUTORITÉS COMPÉTENTES.
- 1.2.1.3. ENLEVER LE CÂBLAGE ET LES CONDUITS DEVENUS DÉSUETS JUSQU'AU PANNEAU OU JUSQU'À LA DERNIÈRE BOÎTE CONSERVÉE DANS LE RÉSEAU.
- 1.2.1.4. RÉTABLIR LES CIRCUITS D'ALIMENTATION, DE COMMANDES, DE SIGNALISATION OU DE COMMUNICATIONS, LORSQUE LA CONTINUITÉ DE CES CIRCUITS EST BRISÉE SUITE À LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS **EXISTANTES**
- 1.2.1.5. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT OFFRIR LES ÉQUIPEMENTS DÉMOLIS AU PROPRIÉTAIRE. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT ENSUITE DISPOSER DES ÉQUIPEMENTS NON DÉSIRÉS PAR CELUI-CI.

1.2.2. TRAVAUX INCLUS:

LES TRAVAUX COMPRENNENT, DE FAÇON GÉNÉRALE, LA FOURNITURE DE TOUS LES MATÉRIAUX, DE LA MAIN-D'OEUVRE, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'OUTILLAGE NÉCESSAIRES MAIS SANS S'Y LIMITER POUR RÉALISER DE FAÇON COMPLÈTE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE MONTRÉE SUR LES PLANS ET DÉCRITE DANS LE PRÉSENT DEVIS. LES TRAVAUX COMPRENNENT NOTAMMENT :

- 1.2.2.1. LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION, TRIPHASÉ, 120/208 V, NORMAL
- 1.2.2.2. LA MISE À LA TERRE ÉLECTRIQUE;
- 1.2.2.3. L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR, NORMAL;
- 1.2.2.4. LES COMMANDES D'ÉCLAIRAGE À 120V, 347V;
- 1.2.2.5. LES PRISES DE COURANT;
- 1.2.2.6. LE RÉSEAU DE CONDUITS VIDES POUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS (INFORMATIQUE);
- 1.2.2.7. LE RÉSEAU D'INTERCOMMUNICATION.
- 1.2.2.8. LES MODIFICATIONS AU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE
- 1.2.2.9. LE RACCORDEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS AUX PLANS; 1.2.2.10. TOUS LES SUPPORTS ET LES ÉLÉMENTS D'ACIER STRUCTURAL REQUIS
- POUR SUPPORTER LES CONDUITS, CÂBLES, APPAREILS ET ÉQUIPEMENTS; 1.2.2.11. TOUS LES ESSAIS SPÉCIFIÉS;
- 1.2.2.12. LA RELOCALISATION D'ÉQUIPEMENTS EXISTANTS;
- 1.2.2.13. LA DÉMOLITION DES INSTALLATIONS EXISTANTES DEVENUES DÉSUÈTES.

1.3. IDENTIFICATION:

- 1.3.1. IDENTIFIER TOUT L'ÉQUIPEMENT AVEC LA CODIFICATION INDIQUÉE AUX PLANS ÉLECTRIQUES EN UTILISANT DES PLAQUETTES SIGNALÉTIQUES EN PLASTIQUE DE 1.5 MM D'ÉPAISSEUR. DE FORMAT SUFFISANT POUR CONTENIR DE FACON LISIBLE L'IDENTIFICATION INDIQUÉE AUX PLANS, AUTOCOLLANTE ET VISSÉE, INSCRIPTIONS EN NOIR SUR FOND BLANC POUR RÉSEAU NORMAL, INSCRIPTIONS EN BLANC SUR FOND ROUGE POUR RÉSEAU D'URGENCE, À LA PORTE OU AU BÂTI DE CHAQUE
- 1.3.2. FOURNIR UNE LISTE DES IDENTIFICATIONS POUR APPROBATION AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION.
- 1.3.3. LISTE DES ÉQUIPEMENTS À IDENTIFIER :
 - 1.3.3.1. PANNEAUX DE DISTRIBUTION, PANNEAUX SECONDAIRES, CENTRES DE COMMANDES DES MOTEURS
 - 1.3.3.2. SECTIONNEURS, DÉMARREURS, CONTACTEURS, RELAIS, ARMOIRE DE RELAIS, BARRES BLINDÉES, CABINETS OU ARMOIRES, INVERSEURS;
 - 1.3.3.3. TOUS LES ÉLÉMENTS SPÉCIFIQUEMENT IDENTIFIÉS SUR LES PLANS OU DANS CHAQUE SECTION RESPECTIVE DU DEVIS.
- 1.3.4. IDENTIFIER DANS CHAQUE PANNEAU, DANS CHAQUE BOÎTE DE TIRAGE ET DANS CHAQUE BOÎTE DE JONCTION, CHACUN DES CONDUCTEURS À L'AIDE D'IDENTIFICATION DE TYPE Z D'ELECTROVERT.
- 1.3.5. IDENTIFIER AU DACTYLOGRAPHE CHACUN DES CIRCUITS DE TOUS LES PANNEAUX SECONDAIRES SUR UNE CARTE PROTÉGÉE PAR UN PLASTIQUE TRANSPARENT ET INSÉRÉE À L'INTÉRIEUR DE LA PORTE. UTILISER LE MÊME NUMÉRO DE CIRCUIT QUE CELUI APPARAISSANT SUR LES PLANS. DÉCRIRE BRIÈVEMENT LA CHARGE

- 1.3.6. DANS UN PANNEAU EXISTANT AFFECTÉ PAR LA PORTÉE DES TRAVAUX. EFFECTUER PROPREMENT LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE DE PANNEAU EXISTANT À L'AIDE DE BANDES AUTOCOLLANTES TELLES QUE "P-TOUCH" DE BROTHER.
- 1.3.7. IDENTIFIER CHAQUE BOÎTE DE JONCTION DES CIRCUITS PRÉSENTS DANS CELLE-CI, PROPREMENT, SUR LE COUVERCLE, À L'AIDE D'UN MARQUEUR NOIR DE TYPE
- 1.3.8. IDENTIFIER TOUT INTERRUPTEUR SERVANT À CONTRÔLER UN APPAREIL MÉCANIQUE À L'AIDE DE BANDES AUTOCOLLANTES TELLES QUE "P-TOUCH" DE BROTHER INDIQUANT LE NUMÉRO DE CIRCUIT ET PANNEAU AINSI QUE LE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE L'APPAREIL MÉCANIQUE.
- 2. SECTION 16030 CONDUITS, CONDUITS EN SURFACE AUX CLOISONS DE MAÇONNERIE EXISTANTES, CONDUCTEURS, BOÎTES:

- 2.1.1 CONDUITS MÉTALLIQUES RIGIDES, DE TYPE T.E.M., 21 MM DE DIAMÈTRE (MINIMUM).
- 2.1.2 CONDUIT MÉTALLIQUE FLEXIBLE ENTRE UNE BOÎTE DE JONCTION À PROXIMITÉ, MOTEURS, TRANSFORMATEURS OU TOUT AUTRE ÉQUIPEMENT VIBRANT.
- 2.1.3 CONDUCTEURS EN CUIVRE, DU TYPE RW-90, ISOLÉS À 600 V ET DE CALIBRE N° 12
- 2.1.4 SAUF INDICATION CONTRAIRE, L'USAGE DES CONDUCTEURS SOUS GAINES MÉTALLIQUES (BX) EST PERMIS SEULEMENT POUR LE RACCORDEMENT FINAL DES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE ENCASTRÉS DANS LES PLAFONDS SUSPENDUS. IL EST ÉGALEMENT PERMIS VERTICALEMENT SEULEMENT POUR LE RACCORD DES PRISES DE COURANT ET DES INTERRUPTEURS DANS LES MURS DE GYPSE. LA LONGUEUR MAXIMALE PERMISE EST DE 5m.
- 2.1.5 CÂBLES À MULTIPLES CONDUCTEURS DE CALIBRE N° 18 MINIMUM AVEC ISOLATION PVC POUR LES SYSTÈMES À BASSE TENSION (MOINS DE 25 V).

2.2. NOUVELLES OUVERTURES, PERCEMENTS DES MURS, PLANCHERS, POUTRES ET COLONNES

2.1.1 L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DOIT MANDATER UNE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE POUR NUMÉRISER LES DALLES EXISTANTES AVEC LA TECHNOLOGIE DU GEORADAR (GPR) OU AUTRES AFIN DE LOCALISER LES CONDUITS ENCASTRÉS, LES SERVICES EXISTANTS À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, CES ÉLÉMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE ENDOMMAGÉS LORS DE LA RÉALISATION DE L'OUVERTURE.

- 3.0.1 SAUF INDICATION CONTRAIRE, FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES CONDUCTEURS DANS DES CONDUITS MÉTALLIQUES POUR ASSURER LE RACCORDEMENT DE TOUS
- 3.0.2 À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, DISSIMULER TOUS LES CONDUITS DANS LES
- 3.0.3 INSTALLER TOUS LES CONDUITS PARALLÈLEMENT AUX LIGNES ARCHITECTURALES
- 3.0.4 LAISSER UN FIL DE NYLON D'AU MOINS 3 MM DE DIAMÈTRE DANS CHAQUE CONDUIT VIDE DONT L'INSTALLATION DE CÂBLES FAIT PARTIE D'UNE AUTRE SECTION.
- 3.0.5 INSTALLER UN CONDUCTEUR DE NEUTRE (BLANC) PAR CIRCUIT DE DÉRIVATION 120V
- 3.0.6 INSTALLER UN CONDUCTEUR DE MISE À LA TERRE (VERT) DANS CHAQUE CONDUIT

3.1 ACCÈS AU CHANTIER

- 3.1.1 L'ACCÈS AU CHANTIER ENTRE LE 29 MAI ET LE 26 JUIN EST SEULEMENT POUR DES TRAVAUX SANS COUPURE DE COURANT DES SECTEURS. POUR LES TRAVAUX AVEC
- 3.1.2 TOUS LES TRAVAUX D'ALARME-INCENDIE ET SUR LE SYSTÈME D'INTERCOMMUNICATION COMMENCERONT À PARTIR DU 27 JUIN.

SECTION 16050 - ÉCLAIRAGE

- 4.1. POUR LES APPAREILS EXISTANTS RÉUTILISÉS
- 4.1.1. REMPLACER TOUTES LES LAMPES;
- 4.1.2. NETTOYER LES APPAREILS.

4.2. ÉCLAIRAGE DE SECOURS : PRODUITS

4.2.1. INDICATEUR DE SORTIE : CONFORME AU RÈGLEMENT CANADIEN RNCAN/CSA C860. DE EMERGI-LITE, SÉRIE LPEX50, NUMÉRO C8SR5-2-W-U(SIMPLE FACE), C8SR5-3-W-U (DOUBLE FACE) OU ÉQUIVALENT APPROUVÉ, VOIR LES INDICATIONS AUX PLANS.

SECTION 16052 - PRISES DE COURANT, INTERRUPTEURS, GRADATEURS :

5.1. PRODUITS:

5.1.1. PRISES DE COURANT, TELLES QUE LEVITON TYPE MODÈLE

5-15R STANDARD CR20

COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.

5.1.2. PRISES DE COURANT AVEC PROTECTION DE FUITE À LA TERRE, TELLES QUE

TYPE MODÈLE STANDARD

5.1.3. PRISES DE COURANT DE NETTOYAGE, TELLES QUE LEVITON

TYPE MODÈLE MODÈLE

STANDARD CR20

COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER

5.1.4. CODE DE COULEURS : ASSIGNER UN CODE DE COULEURS AUX PRISES.

5.1.5.1. RÉSEAU NORMAL 120 V, 15 A : BLANC

5.1.5.2. RÉSEAU URGENCE 120 V, 15 A : ROUGE

6. SECTION 16040 - DISTRIBUTION

6.1.1. HAUTEUR DE MONTAGE DES PRISES

6.1.1.1. EN GÉNÉRAL : 300mm

- 6.1.1.2. AU-DESSUS DES COMPTOIRS OU D'UN DOSSERET : 1065mm
- 6.1.1.3. DANS LES SALLES DE MÉCANIQUE : 1065mm
- 6.1.1.4. INTERRUPTEURS, TELS QUE LEVITON
- **TYPE** MODÈLE MODÈLE TENSION/AMPS STANDARD DÉCORA UNIPOLAIRE @ 347 V. 15 A UNIPOLAIRE 18221 @ 347 V. 20 A DÉVIATEUR 18203 @ 347 V. 15 A DÉVIATEUR 18223 @ 347 V. 20 A

COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.

- 6.1.4. PLAQUE POUR PRISE DE COURANT ET INTERRUPTEUR : PLAQUE EN NYLON INCASSABLE, AVEC VIS DE LEVITON DE COULEUR ASSORTIE AVEC LE DISPOSITIF DE
- 6.1.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES INTERRUPTEURS : 1200mm.

7. SECTION 16060 - ALARME-INCENDIE

NORMES EN VIGUEUR.

- 7.2. TOUS LES PRODUITS DOIVENT ÊTRE DE MÊME MARQUE ET MODÈLE QUE L'EXISTANT COMPATIBLE AVEC LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE EXISTANT ET RÉPONDANT AUX

7.3. INSTALLATION

7.3.1. INSTALLER TOUS LES CONDUITS, CONFORMÉMENT À LA SECTION 16030.

- 7.3.2. À MOINS D'INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES CONDUCTEURS DOIVENT ÊTRE EN CUIVRE, ISOLÉS EN PVC POUR 300 V, DE TYPE FAS 105 FT-4 ET DE CALIBRE COMME INDIQUÉ CI-DESSOUS
- CIRCUIT DE TYPE MULTIPLEX OU ADRESSABLE ET CIRCUIT DE TÉLÉPHONES: TYPE BLINDÉ N° 18 MINIMUM, TEL QUE BELDEN N° 8760;
- 7.3.2.2. CIRCUIT DE HAUT-PARLEURS : NO 16 MINIMUM
- 7.3.2.3. CIRCUIT DE CLOCHES, STROBOSCOPES, FONCTIONS AUXILIAIRES: N° 14
- 7.3.2.4. CIRCUIT DE DÉTECTION POUR DISPOSITIFS COURT-CIRCUITEURS : N° 18 MINIMUM EN CÂBLE.
- 7.3.3. IDENTIFIER CLAIREMENT CHAQUE CONDUCTEUR À SES DEUX EXTRÉMITÉS À L'AIDE DE RUBAN LETTRÉ PRÉVU À CETTE FIN.
- 7.3.4. EXÉCUTER L'INSTALLATION, CONFORMÉMENT À LA NORME ULC-S524.
- 7.3.5. HAUTEUR DE MONTAGE DES POSTES D'ALARME-INCENDIE: 1200 MM.

- 7.4.1. EFFECTUER DES ESSAIS DU SECTEUR RÉAMÉNAGÉ, CONFORMÉMENT À LA NORME
- 7.4.2. À LA FIN DE LA VÉRIFICATION, FAIRE PARVENIR À L'INGÉNIEUR:
 - 7.4.2.1. UN CERTIFICAT ATTESTANT QUE CE TRAVAIL A ÉTÉ EFFECTUÉ; 7.4.2.2. UN REGISTRE COMPLET DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA VÉRIFICATION INCLUANT TOUT L'ÉQUIPEMENT AFFECTÉ LORS DU PROJET, ÉNUMÉRÉS INDIVIDUELLEMENT, EN INDIQUANT L'EMPLACEMENT DE CHACUN DES APPAREILS, LA DATE DE L'INSPECTION AINSI QUE TOUTES DÉFICIENCES DÉCOUVERTES LORS DE L'INSPECTION ET LA DATE À LAQUELLE LA NOUVELLE INSPECTION A EU LIEU, APRÈS LES MODIFICATIONS, LE
 - 7.4.2.3. VÉRIFIER LE BON FONCTIONNEMENT DE LA PROGRAMMATION DU SYSTÈME, TEL QUE DEMANDÉ AUX PLANS ET SELON LES RECOMMANDATIONS DU

VOLTAGE AUQUEL CHAQUE DÉTECTEUR A ÉTÉ CALIBRÉ POUR RÉFÉRENCE

7.4.3. LE SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE EST DE MARQUE CHUBB, MODÈLE EST3X,

MANUFACTURIER.

ENTRETENU PAR SÉCURITÉ NOVATECK.

7.4.4. RECEVOIR LE RAPPORT DE VÉRIFICATION DU SYSTÈME D'ALARME-INCENDIE AVANT

L'ARRIVÉE DES OCCUPANTS AUX LOCAUX, SOIT AU PLUS TARD LE 22 AOÛT 2023.

8. SECTION 16090 - CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE:

SECTIONS AUXILIAIRES.

TRIAC, THERMOSTAT).

- 8.1. INSTALLER LE FIL DE MISE À LA TERRE AFIN D'ASSURER LA CONTINUITÉ DU RÉSEAU DE MISE À LA TERRE ENTRE LES PLINTHES CHAUFFANTES, LES PLINTHES FACTICES ET LES
- 8.2. LORSQUE LES PLINTHES SONT DOTÉES D'UN CANIVEAU DE CÂBLAGE, FAIRE SAUTER LES DÉBOUCHURES ET INSÉRER DES DOUILLES ISOLANTES ENTRE CHAQUE PLINTHE AFIN DE PRÉVENIR L'ENDOMMAGEMENT DE L'ISOLANT DES CONDUCTEURS.
- 8.3. FAIRE LES CONNEXIONS ENTRE LES APPAREILS ET LES DISPOSITIFS DE COMMANDE (RELAIS
- 8.4. FAIRE LE RACCORDEMENT AU CIRCUIT D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE ET AUX DISPOSITIFS

DE COMMANDES. 9. BPC ENTREPOSÉS:

- 9.1. DISPOSER DES LAMPES SELON LES RÈGLEMENTS ET LES NORMES ENVIRONNEMENTALES
- 9.2. ENTREPOSAGE DES BALLASTS CONTENANT DES BPC :
- 9.2.1. L'ENTREPRENEUR DOIT DISPOSER DES BALLASTS POUR LUMINAIRES FLUORESCENTS HORS DU SITE PAR LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ.
- 9.3. RESPECTER TOUTES LES EXIGENCES ET LES RÈGLEMENTS POUR L'ENTREPOSAGE DE

AUCUN ENTREPOSAGE NE SERA ACCEPTÉ DANS LE BÂTIMENT.

10.SECTION 16070 - RÉSEAUX DE CONDUITS ET DE BOÎTES VIDES : 10.1. RÉSEAU DE CONDUITS ET DE BOÎTES VIDES POUR LES SYSTÈMES SUIVANTS :

MATIÈRES DANGEREUSES.

10.1.1. INFORMATIQUE

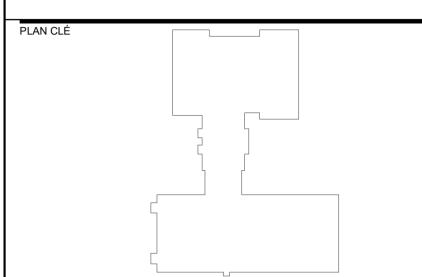
- 10.2.1. CONDUIT DE TYPE T.E.M À PAROI MINCE DE 21 MM DE DIAMÈTRE, DE LA SORTIE
- JUSQU'À L'ENTREPLAFOND. 10.2.2. LAISSER UN FIL DE NYLON D'AU MOINS 3 MM DE DIAMÈTRE DANS CHAQUE CONDUIT

11.SECTION 16075 - ÉQUIPEMENTS TÉLÉCOMMUNICATIONS

- 11.1.DESCRIPTION DU RÉSEAU :
- 11.1.1. LA CONSOLE D'INTERCOMMUNICATION EST DE MARQUE LUVICOM,
- 11.1.2. MODÈLE EQUINOX II.

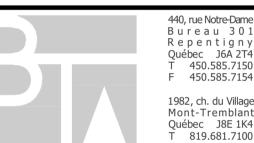
systèmes évolués de bâtiments www.bpa.ca





COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER SIR WILFRID-LAURIER

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01



Bergeron Thouin

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

2023-03-03 ADDENDA ELE-001 S.T. | 124017 2023-02-08 POUR SOUMISSIONS P.H. | 128678 DATE RÉVISION PAR OIQ

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE

ÉLECTRICITÉ

DEVIS

CONCEPTION VÉRIFICATION M-F. PAPINEAU O. GENEST P. HARDY PROJET No **DESSIN No** 9021-064-1010 E-002 CHELLE

LES ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES MONTRÉS AUX PLANS.

COUPURE DURANT CETTE PÉRIODE, EFFECTUER LES TRAVAUX ENTRE 16H ET 7H30.

LEVITON

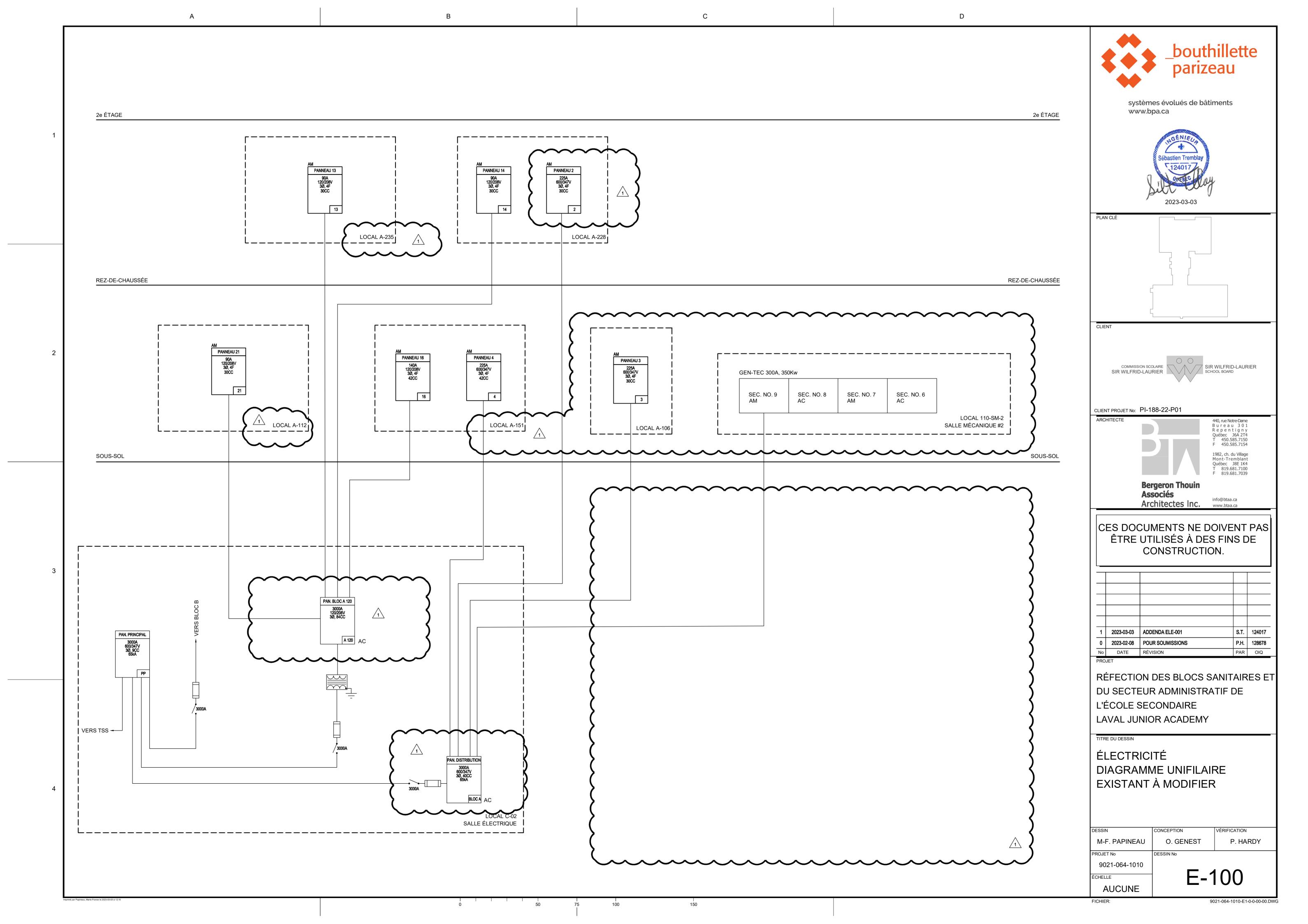
COULEUR AU CHOIX DE L'ARCHITECTE OU DU DESIGNER.

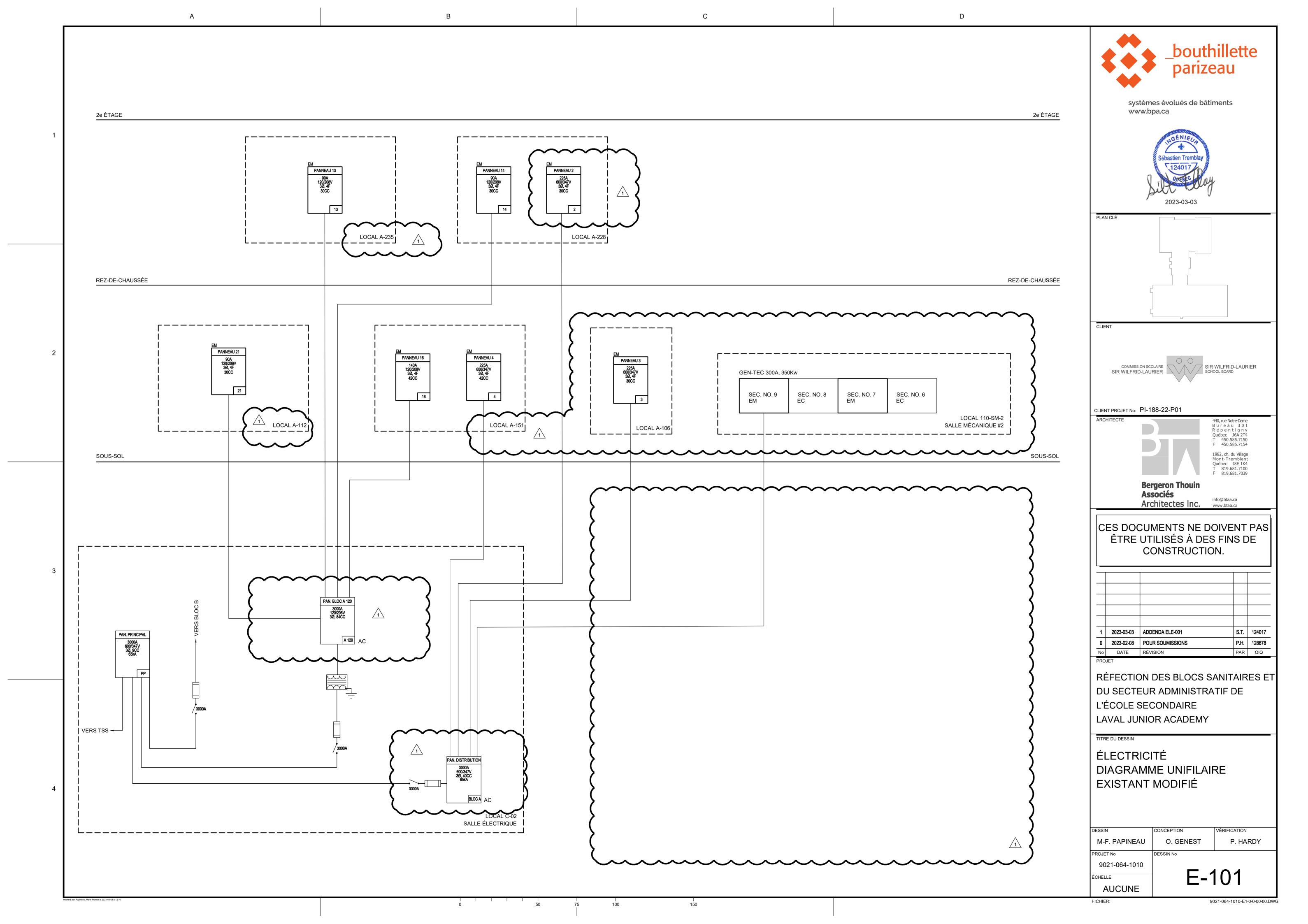
5.1.5.3. PRISE AVEC MISE À LA TERRE ISOLÉE : ORANGE

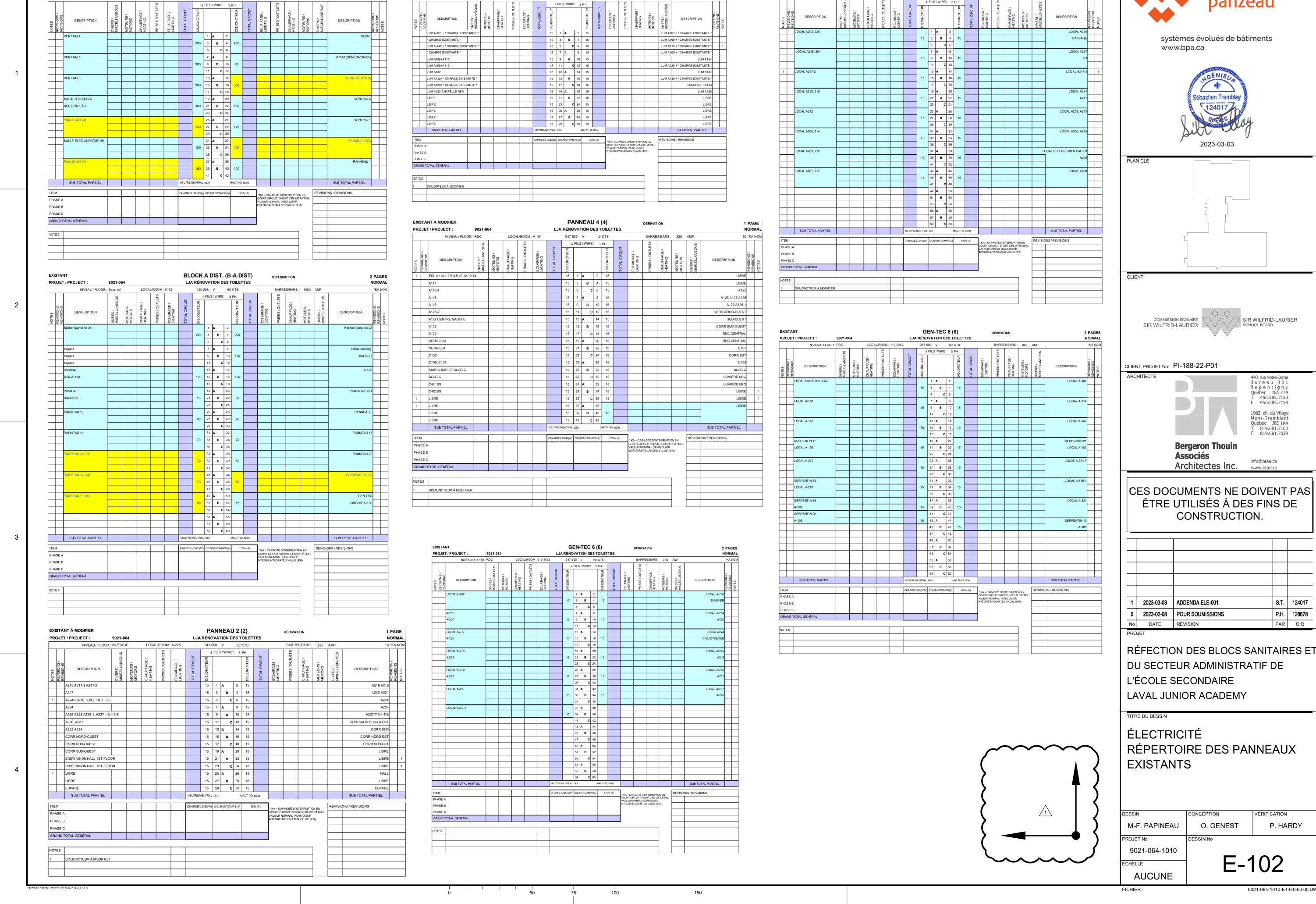
AUCUNE

Québec J8E 1K4 819.681.7100 F 819.681.7039 info@btaa.ca Architectes Inc.

LAVAL JUNIOR ACADEMY TITRE DU DESSIN







PANNEAU 3 (3)

LJA RÉNOVATION DES TOILETTES

BLOCK A FEEDER (BLOCK A 600V) DISTRIBUTION

LJA RÉNOVATION DES TOILETTES

1 PAGE

NORMAL

65 *KA NOM

PROJET / PROJECT :

NIVEAU / FLOOR : 2iem ÉTAGE

LOCAL/ROOM: A106

EXISTANT

PROJET / PROJECT :

9021-064

LOCAL/ROOM: C-02

NIVEAU / FLOOR : SOUS-SOL

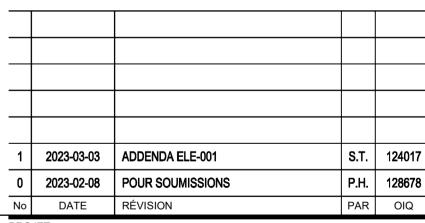
EXISTANT À MODIFIER

1 PAGE

NORMAL

GEN-TEC 7 (7)

LJA RÉNOVATION DES TOILETTES



P. HARDY

B B B B B B B B B B	EXISTA	NT À MODIFIER							EN-T						DÉRIVAT	TION			2	PA	GE:	
Committee Comm	PROJE	T / PROJECT :	9021-0	64				LJA	RÉNC	OVATIO	N DE	ST	OILET	TES						N	IOR	MA
COCAL A-117		NIVEAU / FLOOR	R: RDC		LOCA	L/ROOM	: 110-SM-2	2	347-6	600 V		60	CTS			BARRE	S/BARS :	300	AMP.		*KA	NO
COCAL A-117	NOTES RÉVISIONS /	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	AOTEURS / AOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ECLAIRAGE/ IGHTING	FOTAL CIRCUIT		FILS / V	WIRE:	3		OTAL CIRCUIT	ECLAIRAGE/ IGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	AOTEURS / AOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	REVISIONS /	FVICIOIS
					0 1					1 A		2					0 1		02	LOCAL A-116		+
COCAL A-115									15	\vdash	_	-	15							-	┢	t
COCAL A-115										\vdash	_	-									H	t
1		LOCAL A-115								7 A		8								LOCAL A-114-8A-8B		T
Nation									15	9	В	10	15							-	Г	T
Note										11	С	12									Г	T
Notes Note		A-114-4								13 A		14								LOCAL A-114-3		T
1		-							15	15	В	16	15									T
1		-							1	17	С	18										T
1	1	ENTRÉE PRINCIPALE								19 A		20								LOCAL A-114-14		T
1 LOCAL A-114-13 15 27 8 28 15 16 17 17 17 18 18 19 19 19 19 19 19	1	A-110							15	21	В	22	15								Г	T
1	1									23	С	24									Г	T
1	1	LOCAL A-114-13								25 A		26								LOCAL A-113		T
1	1								15	27	В	28	15								Г	Τ
1	1									29	С	30										
1	1	LOCAL A-113-6								31 A		32								LOCAL A-113-5		
LOCAL A-111	1								15	33	В	34	15									
15 39 B 40 15 41 C 42	1									35	С	36										L
1		LOCAL A-111								37 A		38								LOCAL A-109	L	
LOCAL A-107									15	39		-	15								L	
15 45 B 46 15										41	С	42										_
		LOCAL A-107								43 A	_	-								LOCAL A-104	L	Ļ
1		-							15	\vdash		-	15							-	L	_
SIB TOTAL PARTIEL											_	-									L	_
53												-									┞	\perp
										-	_	\dashv									┞	\perp
SUB TOTAL PARTIEL										_	_	-									┝	+
SUB TOTAL PARTIEL NEUTRE/NEUTRAL OUI NALTII/IS NON *KA = CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT RATING, VALLEUR ROMINAL (NOM) OUIOR NITÉ GRÉ/INTEGRATED VALUE (IER) RÉVISIONS / REVISIONS / REVI										_	_	-									├	+
SUB TOTAL PARTIEL NEUTRE/NEUTRAL OUI MALTI//G NON ITEM CHARGE/LOAD(W) COURANT/AMPS(A) 125% (A) *KA = CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT / SHORT C'RCUIT RATING, VALEUR NOMINAL (NOM) OUOR N'IÉ GRÉ/INTEGRATED VALUE (IER) RÉVISIONS / REVISIONS / REVI										_	-	\dashv									┝	+
ITEM CHARGE/LOAD(W) COURANT/AMPS(A) 125% (A) *KA = CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT RATING, VALEUR NOMINAL (NOM) OU/OR NITÉGRÉ/INTEGRATED VALUE (IER) RÉVISIONS / REVISIONS / RE		SUB TOTAL DARTIEL						NEUTDE/N	NELITOAL		C		MALTI / IC	NON						SUB TOTAL PARTIEL		L
PHASE A PHASE B PHASE C GRAND TOTAL GÉNÉRAL NOTES		30B TOTAL PARTIEL						NEO INE/I	NEOTRAL	- 001			IAL III IC	NON	-					30B TOTAL PARTIEL		_
PHASE A PHASE B PHASE C GRAND TOTAL GÉNÉRAL NOTES	ITEM							CHARGE/L	LOAD(W)	COURA	NT/AMPS	S(A)	12	5% (A)					RÉVISIO	ONS / REVISIONS		
PHASE B PHASE C GRAND TOTAL GÉNÉRAL NOTES	PHASE A	A													VALEUR N	OMINAL (NO	OM) OU/OR					
GRAND TOTAL GÉNÉRAL NOTES															INTEGRE/II	NIEGRATE	D VALUE (IE	=R)				
NOTES																						_
	GRAND	TOTAL GÉNÉRAL]							
								Ι										1				
1 DISJONCTEUR À MODIFIER	NOTES																	-				_
	1	DISJONCTEUR À MODIFIE	R															1				_
																		+				_
																						_

PRC	JET	/ PROJECT :	9021-0	64				LJA	PAI RÉNC					TES		DÉRIVAT					PA IOR	
		NIVEAU / FLOOR	: 2iem ÉTA	AGE	LOCA	L/ROOM	A235		120-2	208	V	30	CTS			BARRE	S/BARS :	90	AMP.		*KA	N
NOTES	REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS/ MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES/OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	FILS	/WIRE	: 3	DISJONCTEUR H	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES/OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS/ MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS/ REVISIONS	ZEVISICINS
_		PR. 201							15	1	A	2	15							PR. 208,209		Ì
		PR. 203,206							15	3	В	4	15							PR. 212,214		1
		PR. 201,256,254							15	5	C	6	15							PR. 215,217-3		1
		PR. 253,251							15	7	A	8	15							PR. 255,252		1
		PR. ARMOIR VENTILER							15	9	В	10	15							PR. 255,252		1
		PR. 250,249,248							15	11	C	12	15							PR. 240,238		1
		PR. 245,244							15	13	Α	14	15							PR 237,227,227-5		1
		VENT. SYSTEM #30 A226							20	15	В	16	20							PR CORRIDOR SUD-OUEST		1
		VE #21 216							20	17	C	18								LIBRE		1
		VE. #22 313							20	19	Α	20	15									1
		VE #23 211							20	21	В	22										T
		VE. #25-27 216,213							15	23	C	24	20							PR. #26 226		T
		VE #28 217-2,217-3							20	25	Α	26	15							LIBRE		T
		VE-17 (TOIT)							15	27	В	28	15							LIBRE		1
1		SPARE							15	29	C	30	15							PRISE SUR TOIT		1
		SUB TOTAL PARTIEL						NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI			MALTI / IG	NON						SUB TOTAL PARTIEL		Ī
ITEN	1							CHARGE/L	LOAD(W)	COUF	RANT/AN	1PS(A)	129	5% (A)	* KA = CA	PACITÉ D'IN	ITERRUPTIO	NEN	RÉVISIO	ONS / REVISIONS		_
PHA	SE A														COURT-CI		ORT CIRCUIT					
PHA	SE B	1															D VALUE (IE	R)				_
PHA	SE C	;																				_
GRA	ND T	OTAL GÉNÉRAL																				
																		ı				_
ITO	S																					_
		DISJONCTEUR À MODIFIEF	₹																			_

PRO)JE	T / PROJECT :	9021-0	64				LJA	_		LION D		(14) OILET	TES		DÉRIVAT	ION				PA(NORI	
		NIVEAU / FLOOR	: 2iem ÉTA	AGE	LOCA	L/ROOM :	A-228		120-2	208	V	30	CTS			BARRE	S/BARS :	90	AMP.		*KA	NO
NOTES	RÉVISIONS /	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	FILS	/WIRE	: 3	DISJONCTEUR H	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS / REVISIONS	NOTES
Z	CC CC	LUMIÈRE A224 ENTREPRE		22	01	п.		-	15	1	A	2	15	-	_ п_	п.	01	22	02	LUMINAIRE A227	,	- 2
		LUMIERE & TRANSF 40VA	122						15	3	В	4	15							LUMINAIRE A227-2	2	T
		PR. A217-2,A217							20	5	С	6	20							PR. AL A235,A224-3, A235,A		T
1		PRISE A219,A218							15	7	A	8	15							PR. A227-1,A224-3,4,5,6		T
1		PR. A220,A221,A22,A224-2,	A224-9						15	9	В	10	15							PR.?	,	T
1		PR. A226,A227							15	11	С	12	20							PR. A224-8,A229	,	Т
1		PR?							15	13	Α	14	15							PR. A224	,	T
1		A233-1,A234-3							15	15	В	16	20							PR. CORRIDOR SUD-EST		T
		PR. A230,A231							15	17	С	18	20							PR. CORRIDOR NORD-EST	\Box	T
1		PR. A232,A234							15	19	A	20	20						PR. COR	RIDOR NORD-OUEST & HALL		
2		LIBRE								21	В	22	20							PR. A233, A235	-	T
2									50	23	С	24	15							PR. ORD. A227-4	,	Г
2										25	A	26	15					LI	UMINAIRE	EXTERIEUR SUR IMMEUBLE		
		XEROX A227-1								27	В	28	15							* CHARGE EXISTANTE *		
									30	29	С	30	15							PR. ORD. A224		1
		SUB TOTAL PARTIEL						NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI			MALTI / IG	NON						SUB TOTAL PARTIEL		
ITEI	М							CHARGE/L	OAD(W)	COU	RANT/AM	PS(A)	125	5% (A)]. KA = CA	DACITÉ DIN	TERRUPTIO	NEN	RÉVISIO	ONS / REVISIONS		_
PHA	SE A	Α													COURT-CI		RTCIRCUIT					
PHA	SE E	3															VALUE (IE	R)				
PHA	SE (
GRA	AND .	TOTAL GÉNÉRAL													1							
															•							
TOP	ES																					
		DISJONCTEUR DOUBLE "TV	VIN"																			
		DISJONCTEUR À MODIFIER																				

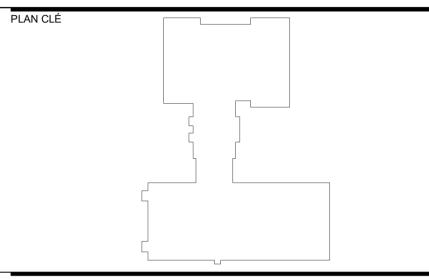
NYEAU/FLOOR: RDC	RO	JET	/PROJECT:	9021-06	64				LJA			EAU		OILET	TES						N	NOR	۲M
1			NIVEAU / FLOOR :	RDC		LOCA	L/ROOM :	A-151		120-2	208	V	42	CTS			BARRE	S/BARS :	140	AMP.	10	*KA	A N
1 LUM A-113-1	OTES	VISIONS	DESCRIPTION	VERS/	OTEURS / OTORS	HAUFFAGE / EATING	RISES / OUTLETS	CLAIRAGE / GHTING	OTAL CIRCUIT		FILS	S/WIRE	3		OTAL CIRCUIT	CLAIRAGE / GHTING	RISES / OUTLETS	HAUFFAGE / EATING	OTEURS / OTORS	VERS/ ISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS /	REVISIONS
LUM.A-113-3 A-113-4	- 1	2 2		₫፱	Σž	さ置	<u> </u>	Ä	Ε Ε		1	Δ.			P	型型	<u> </u>	5 🖺	Σ×	₫፱		22 2	뵉
LUM A18 A124	\dashv										-	ļ	+							<u> </u>	l	-	\forall
SORTIE A114 122 A224 R CORRIDOR PREMER ÉTAGE	'			, 								_	+									+	\exists
LUBRE LUBR	\dashv				DDEMIES	ÉTACE					-		+							 '	I	+	+
ECLA122,125-2,125-3, VENT A125-1 VENT A125-1	1			KKIDOK	PKEIVIIER	ETAGE					\vdash	^ _B	+-									+	+
LUME-1 E-6 A117-1 A122-8	<u>'</u>	\dashv		A12E 1 1/	ENT A405	2					-		+									+	+
LUMERES URGENCE CUISINE-ALARME	\dashv	\dashv	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	A120-1 V	ENT ATZ	-3					\vdash		+							DDIO		+	-
PR. A114-3 A114-4	\dashv				<u> </u>							A	+									+	-
1 PR. A114-9	\dashv	-		NE+ALARI	WE						-	_	+							PK	· .	+	-
PR. A114-8 ORDI SECR.	1	\dashv	-								_	l	1									+	-
PR. A115 15 23 C 24 15 PR. A1142 PR. A116 15 25 A 26 20 PR. CORR SUD-OUEST PR. A117 15 27 B 28 20 PR. CORR SUD-OUEST PR. 2-ETAGE 20 29 C 30 PR. CORR SUD-OUEST ECL A117 15 31 A 32 20 PR. CORR SUD-OUEST PR. PLANCHER BIBLIO 15 33 B 34 20 PHOTOCOPIEUR A114-9 PR. PLANCHER BIBLIO 15 33 B 34 20 PHOTOCOPIEUR A114-9 PR. PLANCHER BIBLIO 15 37 A 38 20 PHOTOCOPIEUR A114-9 PRISE CAFÉT OUEST 15 37 A 38 20 PR. CAFETERIA PRISE CAFÉT OUEST 15 37 A 38 20 PR. CAFETERIA PRISE CAFÉT OUEST 15 37 A 38 20 PR. CAFETERIA PRISE CAFÉT OUEST 15 37 A 38 20 PR. CAFETERIA PRISE CAFÉT OUEST 15 41 C 42 30 PR. CAFETERIA PRISE CAFÉT OUEST SÉCHOIRE TOILEITE HANDICAPER SUB TOTAL PARTIEL NEUTRENEUTRAL OUL MALTITIS NON SUB TOTAL PARTIEL CHARGELOAD(N) COURANTIAMPS(A) 125% (A) ** (A = CAPACITÉ DYNTERRUPTION EN COURT-CROUT FANTON, NET CROUT FANTO	+	\dashv										<u> </u>	+-									+	-
PR. A116	\dashv	\dashv									_	-	+									-	-
PR. A117 PR. 2-ETAGE DECLA117 DEC	\dashv	\dashv									-	 	+									-	-
PR 2-ETAGE PR 2-ETAGE 20 29	\dashv	\dashv									_	-	+-									+	-
ECL A117	\dashv	-										_	+-	20						FO!		-	_
PR PLANCHER BIBLIO	\dashv	\dashv									_	<u> </u>	+ -							FOI	1	\vdash	-
PR PLANCHER BIBLIO	+	-									-	ř. –	+-									_	-
PRISE CAFÉT OUEST 15 37 A 38 20 ECL A117	\dashv	\dashv									_	-	+									+	-
PRISE CAFÉT OUEST PRISE CAFÉT DUEST PRISE CAFÉT DUEST	\dashv										-	<u> </u>	+ -									+	-
PRISE CAFÉT SUB TOTAL PARTIEL NEUTRE/NEUTRAL OUI MALTI//G NON SUB TOTAL PARTIEL TEM CHARGE/LOAD(W) CHAR	\dashv											-	+									+	-
SUB TOTAL PARTIEL NEUTRE/NEUTRAL QUI MALTI//G NON SUB TOTAL PARTIEL TEM CHARGE/LOAD(W) COURANT/AMPS(A) 125% (A) *KA = CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT / SHORT CIRCUIT RATING, VALEUR NOMINAL (NOM) QUIOR NITÉGRÉ/INTEGRATED VALUE (IER) PHASE B PHASE C GRAND TOTAL GÉNÉRAL OOTES	4	\dashv	_								_	_	+							24211	l	+	_
TEM CHARGE/LOAD(W) COURANT/AMPS(A) 125% (A) *KA = CAPACITÉ D'INTERRUPTION EN COURT-CIRCUIT /SHORT CIRCUIT RATING, VALEUR NOMINAL (NOM) QUI/OR NITÉGRÉ/INTEGRATED VALUE (IER) PHASE B PHASE C GRAND TOTAL GÉNÉRAL RÉVISIONS / REVISIONS OURT-CIRCUIT /SHORT CIRCUIT RATING, VALEUR NOMINAL (NOM) QUI/OR NITÉGRÉ/INTEGRATED VALUE (IER) OUTES	\perp									<u> </u>				l						SECHO		8	_
PHASE A COURT-CIRCUIT /SHORT CREQUIT RATING, VALEUR NOMINAL (NOM) OU/OR NTÉGRÉINTEGRATED VALUE (IER) OTES			SUB TOTAL PARTIEL						NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI			MALTI/ IG	NON						SUB TOTAL PARTIEL		
PHASE B PHASE C PHASE	TEM								CHARGE/I	_OAD(W)	COU	IRANT/AN	MPS(A)	125	5% (A)					RÉVISIO	ONS / REVISIONS		_
PHASE C GRAND TOTAL GÉNÉRAL JOTES	PHAS	SE A														VALEUR N	OMINAL (N	OM) OU/OR					
GRAND TOTAL GÉNÉRAL MOTES	PHAS	SE B														INTÉGRÉ/II	NTEGRATE	D VALUE (IE	R)				
IOTES	PHAS	SE C																					
	GRA	ND T	OTAL GÉNÉRAL																				
DISJONCTEUR À MODIFIER	OTE	S																					
			DISJONCTEUR À MODIFIER																				_

	<i>-</i>	T / PROJECT :	9021-06)4				LJA			ION D			IES							NOR	
		NIVEAU / FLOOR :	RDC	I	LOCAI	L/ROOM :	A-112			208			CTS				S/BARS :	90	AMP.	10) *KA	NON
NOTES	RÉVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS/ MISCELLANEOUS	MOTEURS/ MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	FILS	/WIRE	. 3	DISJONCTEUR	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS / REVISIONS	NOTES
		* CHARGE EXISTANTE *							15	1	Α	2	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	3	В	4								ESPACE		
		* CHARGE EXISTANTE *							15	5	С	6	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
1		PRISE LOCAL A-113-5							15	7	A	8	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
1		LOCAL-113-1							15	9	В	10	15						PRIS	E LOCAL A-113-6+COLONE F	=	1
		* CHARGE EXISTANTE *							15	11	С	12	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	13	Α	14	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	15	В	16	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	17	С	18								* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	19	A	20	60									
		PANNEAU BBP-CONTRÔLE							15	21	В	22										
		* CHARGE EXISTANTE *								23	С	24	20						PRIS	SE PHOTOCOPIEUR BUREAU	J	
									20	25	A	26	15						PRISE PA	ATCH ETERNET TELEPHONE	=	
1		PRISE ÉCRAN HALL PRINCIP	PAL						15	27	В	28	15						ECL ET F	PRISE MONTE CHARGE CCT		
		ESPACE							-	29	С	30	15							MONTE CHARGE		
		SUB TOTAL PARTIEL						NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI		ı	//ALTI/IG	NON						SUB TOTAL PARTIEL		
ITEI	И	•						CHARGE/L	OAD(W)	COU	RANT/AM	PS(A)	125	% (A)]	DAOITÉ DIN	TERRUPTIO	MEN	RÉVISIO	DNS / REVISIONS		
PHA	SE A														COURT-CIF		RT CIRCUIT					
PHA	SE B																VALUE (IE	R)				
PHA	SE C	;																				
GR/	AND 1	TOTAL GÉNÉRAL													1							
															•							
TON	ES																					
1		DISJONCTEUR À MODIFIER																				



systèmes évolués de bâtiments www.bpa.ca







CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01



Bergeron Thouin Associés
Architectes Inc. info@btaa.ca www.btaa.ca

440, rue Notre-Dame Bureau 301 Repentigny Québec J6A 2T4 T 450.585.7150 F 450.585.7154

1982, ch. du Village Mont-Tremblant Québec J8E 1K4 T 819.681.7100 F 819.681.7039

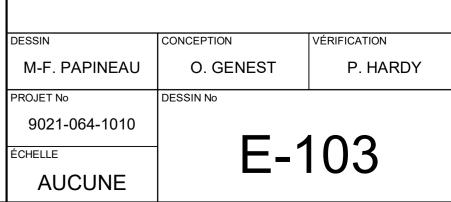
CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ

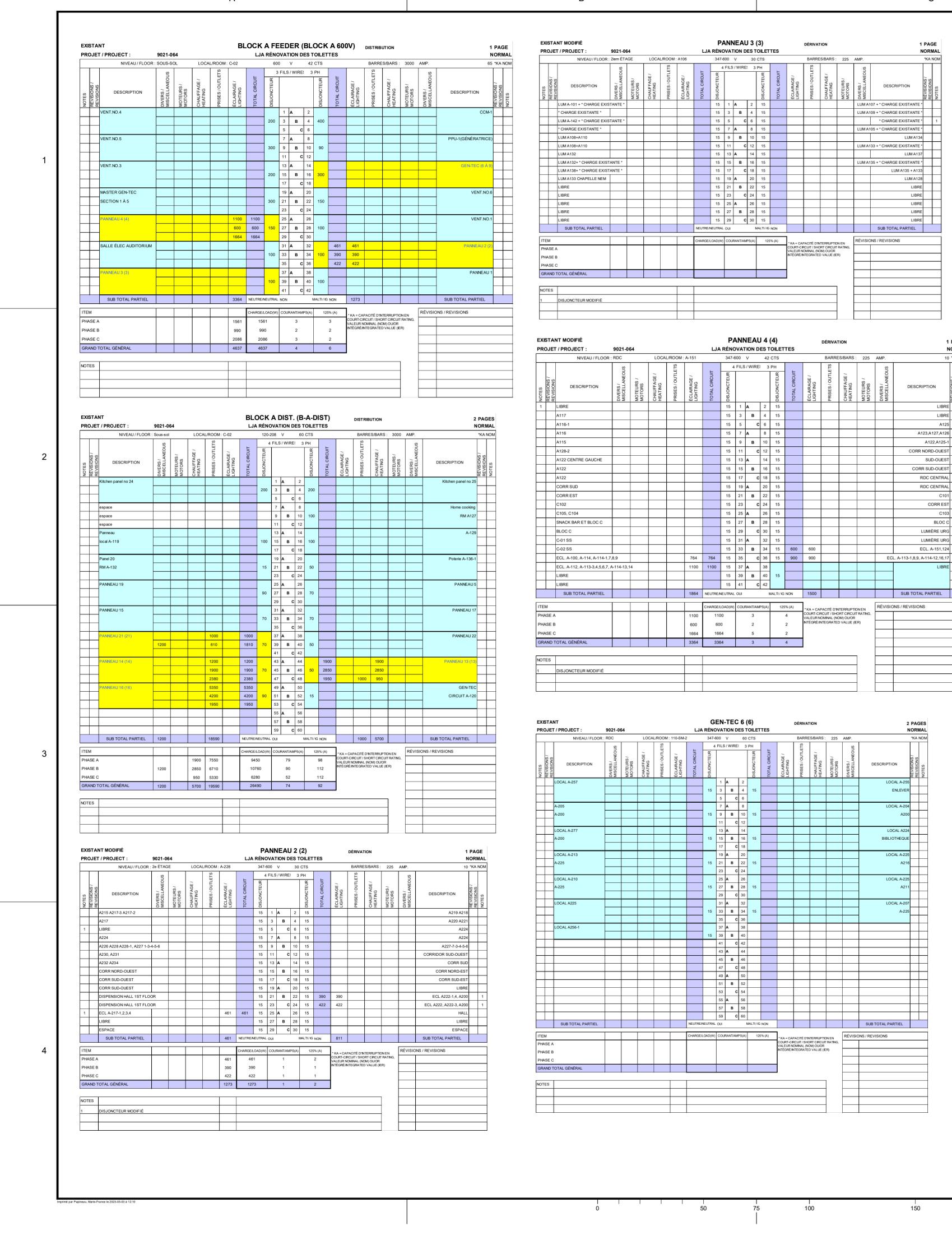
RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

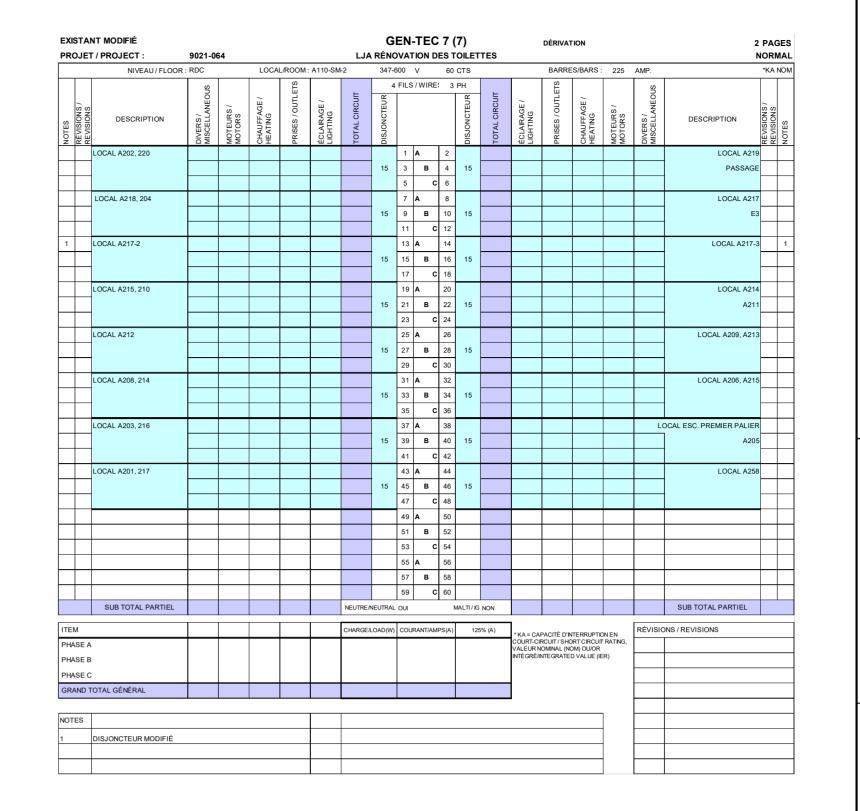
TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX **EXISTANTS**



1

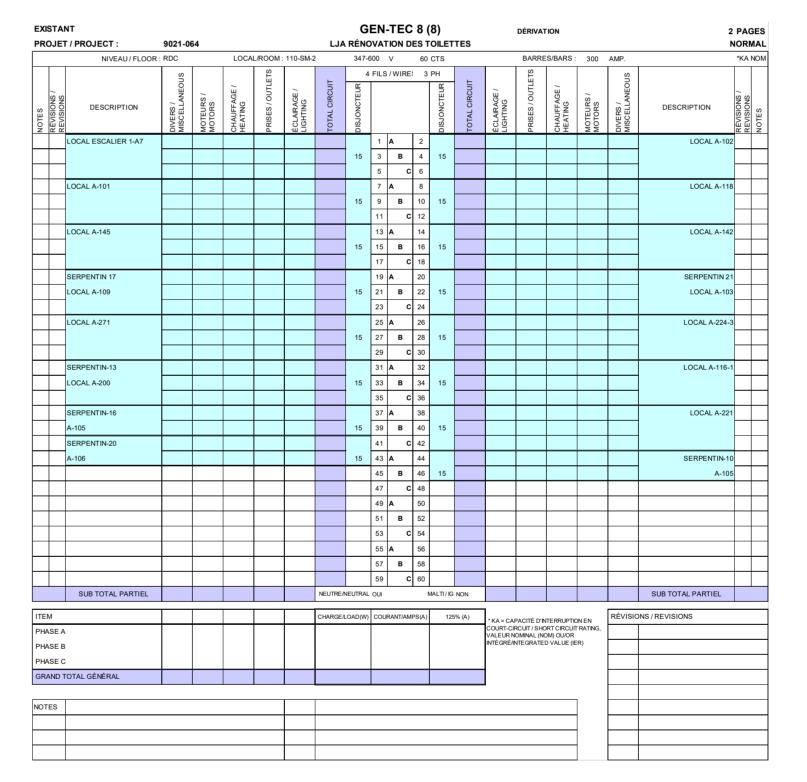


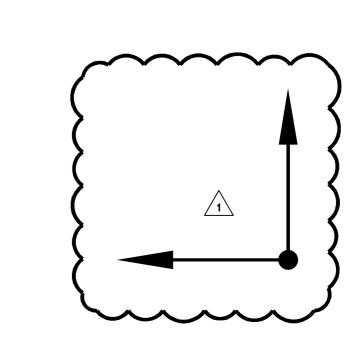


NORMAL 10 *KA NOM

CORR EST

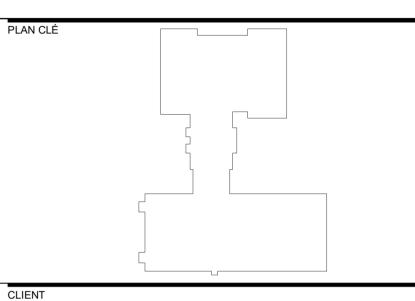
BLOC C











COMMISSION SCOLAIRE SIR WILFRID-LAURIER SCHOOL BOARD

440, rue Notre-Dame Bureau 301

Repentigny

Québec J6A 2T4 450.585.7150

F 450.585.7154

1982, ch. du Village Mont-Tremblant

Québec J8E 1K4

819.681.7100 F 819.681.7039

CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01



Bergeron Thouin Architectes Inc. www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ
PRO	JET			

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX NOUVEAUX

DESSIN	CONCEPTION	VÉRIFICATION
M-F. PAPINEAU	O. GENEST	P. HARDY
PROJET No	DESSIN No	
9021-064-1010		101
ÉCHELLE	 -	104
AUCUNE		

'RC	JET	/PROJECT:	9021-06	64				LJA	RÉNC	DVAT	ION D	ES T	OILET	TES						<u>N</u>	NOF
		NIVEAU / FLOOR			LOCAL		110-SM-2		347-6	600	V	60	CTS				S/BARS :	300	AMP.		*KA
NOIES	REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS/ MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	FILS	/WIRE	; 3	DISJONCTEUR	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS/
		LOCAL A-117								1	Α	2	_							LOCAL A-116	
									15	3	В	4	15								
										5	С	6									_
		LOCAL A-115							-	7		8								LOCAL A-114-8A-8B	3
									15	9	В	10	15								L
										11	<u> </u>	-					<u> </u>				\perp
_		A-114-4							15	13	A В	14	15							LOCAL A-114-3	5
									13	17	с	 	13								\vdash
1		ENTRÉE PRINCIPALE								19		20								LOCAL A-114-14	4
1	_	A-110							15	21	В	22	15								H
									1	23	С	24									r
		LOCAL A-114-13								25	A	26								LOCAL A-113-3,4,5	5
									15	27	В	28	15								
										29	С	30									
		LOCAL A-113-6								31	A	32								LOCAL A-113-5	5
									15	33	В	34	15								L
										35	С	_									4
		LOCAL A-111								37		38								LOCAL A-109	-
-									15	39 41	В	40	15								H
-		LOCAL A-107								43	C	44								LOCAL A-104	1
-		LOCAL A-TO							15	45	В	46	15							LOOAL A-104	\vdash
1									1	47		_									H
1										49	Α	50									1
1										51	В	52									†
٦										53	С	54									T
										55	A	56									\perp
										57	В	58									\perp
										59	С	60									┸
		SUB TOTAL PARTIEL						NEUTRE/	NEUTRAL	OUI		- 1	MALTI / IG	NON						SUB TOTAL PARTIEL	
ΕN	Л							CHARGE/	LOAD(W)	COUR	ANT/AM	PS(A)	125	5% (A)	* KA = CAF	PACITÉ D'IN	ITERRUPTK	ON EN	RÉVISIO	NS / REVISIONS	
ΗA	SE A														VALEURN	OMINAL (NO	ORT CIRCUIT OM) OU/OR				
ΗA	SE B														INTÉGRÉ/IN	NTEGRATE	D VALUE (IE	R)			
ΗA	SE C																				
RA	ND T	OTAL GÉNÉRAL																			
_																		1			
ìΤι	ES																				
		DISJONCTEUR MODIFIÉ																			
_																					_
_																		J			—

		NT MODIFIÉ 7/ PROJECT :	9021-06	64				LJA			EAU		(13) OILET	TES		DÉRIVAT	TION				PA(_
		NIVEAU / FLOOR	: 2iem ÉTA	AGE	LOCA	L/ROOM :	A235		120-2	208	٧	30	CTS			BARRE	S/BARS :	90	AMP.		*KA	NOI
NOTES	REVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	FILS	/WIRE	3	DISJONCTEUR T	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS/ MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS / REVISIONS	NOTES
_		PR. 201							15	1	A	2	15							PR. 208,209		Ī
		PR. 203,206							15	3	В	4	15							PR. 212,214	1	Г
		PR. 201,256,254							15	5	C	6	15							PR. 215,217-3	3	
		PR. 253,251							15	7	A	8	15							PR. 255,252	2	Г
		PR. ARMOIR VENTILER							15	9	В	10	15							PR. 255,252	2	
		PR. 250,249,248							15	11	C	12	15							PR. 240,238	3	
		PR. 245,244							15	13	A	14	15							PR 237,227,227-5	5	
		VENT. SYSTEM#30 A226							20	15	В	16	20							PR CORRIDOR SUD-OUEST		
		VE #21 216							20	17	С	18	15	950			950			SÈCHE MAIN A-222-1	ı	2
		VE. #22 313							20	19	A	20	15	950			950			SÈCHE MAIN A-222-4	1	2
		VE #23 211							20	21	В	22	15	950			950			SÈCHE MAIN A-222-1	ı	2
		VE. #25-27 216,213							15	23	C	24	20							PR. #26 226	6	
		VE #28 217-2,217-3							20	25	A	26	15	950			950			SÈCHE MAIN A-222-3	3	1
		VE-17 (TOIT)							15	27	В	28	15	1900			1900			2 SÈCHE MAIN A-222	2	3
4		(2) PR. A-228 DDFT				1000		1000	20	29	c	30	15							PRISE SUR TOIT		
		SUB TOTAL PARTIEL				1000		NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI			MALTI/IG	NON			5700			SUB TOTAL PARTIEL		
ITEN	Λ.			I	1			CHARGE/I	OADMA	COL	RANT/AN	IDS/A)	124	5% (A)	1				PĘVISI	ONS / REVISIONS		_
	SE A		+		1900			190		000	16	II 3(A)		20	COURT-CI	RCUIT/SHC	ITERRUPTIC ORT CIRCUIT	NEN RATING,	KEVISIO	JNS/REVISIONS		—
	SE B						285			24			30	VALEUR N INTÉGRÉ/II	OMINAL (NO	OM) OU/OR D VALUE (IE	R)				_	
	SE C				950	1000		195			16			30								_
		OTAL GÉNÉRAL			5700	1000		670			19			23	1							_
J1V	וישו	OTTLE OFFICE OFFI			0700	1000		070	,,,		10				J							_
NOT	ES																					_
	DISJONCTEUR MODIFIÉ							INOTALLED UNLANGUN/FALIDICCONCTEUD DE COA 4 DOL 5														_
	INSTALLER UN NOUVEAU DISJONCTEUR DE 15A 1 POLE							INSTALLER UN NOUVEAU DISCONCTEUR DE 20A 1POLE														_
<u>2</u> 3		INSTALLER UN NOUVEAU D					-															_

PRO	JET	Γ/PROJECT:	9021-06	64				LJA	_		EAU		OILET	TES		DÉRIVAT	ION				PAGE NORM
		NIVEAU / FLOOR :	2iem ÉTA	AGE	LOCA	L/ROOM :	A-228		120-2				CTS			BARRE	S/BARS :	90	AMP.		*KA NO
									4	FILS	/WIRE		PH			Ś			T		
NOTES	RÉVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR				DISJONCTEUR	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLET	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS / REVISIONS
		LUMIÈRE A224 ENTREPREN							15	1	A	2	15							LUMINAIRE A227	
		LUMIERE & TRANSF 40VA A	22						15	3	В	4	15							LUMINAIRE A227-2	
		PR. A217-2,A217							20	5		6	20							PR. AL A235,A224-3, A235,A	
1		PRISE A219,A218							15	7	Α	8	15							PR. A227-1,A224-3,4,5,6	
1		PR. A220,A221,A22,A224-2,A	224-9						15	9	В	10	15							PR. * CHARGE EXISTANTE *	
1		PR. A226,A227							15	11	(12	20							PR. A224-8,A229	
1		PR * CHARGE EXISTANTE *							15	13	Α	14	15							PR. A224	
1		A233-1,A234-3							15	15	В	16	20							PR. CORRIDOR SUD-EST	1
		PR. A230,A231							15	17	-	18	20							PR. CORRIDOR NORD-EST	
1		PR. A232,A234							15	19	A	20	20						PR. COF	RRIDOR NORD-OUEST & HALL	
2		SÈCHE MAIN A-217-2, A-217-	3			1900		1900	15	21	В	22	20							PR. A233, A235	
2		a OP + LAVABO A-222-3,4, b	FONTAIN	E		2380		2380	15	23	-	24	15							PR. ORD. A227-4	
3		(3) PR. A-217-4				1200		1200	15	25	Α	26	15					L	UMINAIRE	E EXTERIEUR SUR IMMEUBLE	
		XEROX A227-1								27	В	28	15							* CHARGE EXISTANTE *	1
_									30	29	-	30	15							PR. ORD. A224	
		SUB TOTAL PARTIEL				5480		NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI		-	/ALTI/ IG	NON						SUB TOTAL PARTIEL	
ITEI	,		I	· 	·	· 	· 	CHARGE/I	OA DOAD	601	DANIT/AL	IDC(A)	405	i% (A)	1					ONS / REVISIONS	
						4000				COU		IPS(A)				PACITÉ D'IN RCUIT / SHO			REVISION	UNS / REVISIONS	
	SE A					1200		120			10			13	VALEUR N	OMINAL (NO	M) OU/OR				
	SE B					1900		190			16			20					<u> </u>		
	SE C					2380		238			20			20	ł				<u> </u>		
GR/	ר טאו	TOTAL GÉNÉRAL				5480		548	30		15			19	J				<u> </u>		
10.7																		ı	<u> </u>		
IOT	-5																		<u> </u>		
		DISJONCTEUR DOUBLE "TW	/IN".																		
1		INSTALLER UN NOUVEAU DI	SJONCTE	UR DOUE	BLE DE 15	A 1 POLE															

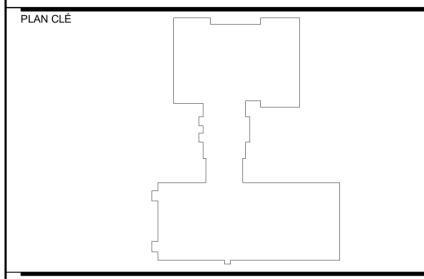
	NT MODIFIÉ T / PROJECT :	9021-0	64				LJA	PAI RÉNC		EAU ION D			TES		DÉRIVAT	ION				NOR	
	NIVEAU / FLOOR	: RDC		LOCA	L/ROOM :	A-151		120-2	208	V	42	CTS			BARRE	S/BARS :	140	AMP.	1	0 *KA	NOM
NOTES RÉVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS / MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES/OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR	FILS	/WIRE	3	DISJONCTEUR H	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS / MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS / REVISIONS	NOTES
1	(6) PR. A-114-13,14				1200		1200	15	1	A	2	15							FRIGO A15	1	
1	(6) PR. A-113-3,4				1200		1200	15	3	В	4	20	1000		1000			F	PR. RÉFRIGÉRATEUR A-113-	7	1
	LUM. A118 A124							15	5	С	6	15	1000		1000				PR. CAFÉTIÈRE A-113-	7	1, 2
	SORTIE A114 122 A224 R C	ORRIDOR	PREMIER	R ÉTAGE				15	7	A	8	15	1000		1000				PR. GRILLE PAIN A-113-	7	1, 2
1	(2) PR. LOCAL A-113-7							15	9	В	10	15	1000		1000				PR. MICRO ONDE A-113-	7	1
	ECL:A122,125-2,125-3, VEN	T A125-1 V	ENT A12	5-3				15	11	С	12	15							LUM URG AUDITORIUM A14	В	
	LUM E-1 E-6 A117-1 A122-8							15	13	A	14	15	1000		1000				(2) PRISE A112, A-113-	В	1
	LUMIERES URGENCE CUIS	INE+ALAR	ME					15	15	В	16	15	1000		1000				(2) PRISES A113-2, A-113-	9	1
	PR. A114-3 A114-4							15	17	С	18	15	950		950				SÈCHE MAIN A-114-	9	3
1	(6) PR. A-113-5,6				1200		1200	15	19	A	20	15	950		950				SÈCHE MAIN A-114-	7	3
	PR. A114-8 ORDI SECR.							15	21	В	22	15							CONDAMNE	É	
	PR. A115							15	23	С	24	15							PR. A114-	2	
	PR. A116							15	25	Α	26	20							PR. CORR.SUD-OUES	Т	
	PR. A117							15	27	В	28	20							PR. CORR.NORD-OUES	Т	
	PR. 2-ETAGE							20	29	С	30							FON	NTAINE REFRIG CAFÉTERIA	+	
	ECL A117							15	31	Α	32	20							MICROWAVE A15	1	
	PR. PLANCHER BIBLIO							15	33	В	34	20							PR. IMPRIMANTE A-114-1	2	1
	PR. PLANCHER BIBLIO							15	35	С	36	15							PR. CAFETERIA	Α	
	PRISE CAFÉT OUEST							15	37	A	38	20							ECL A11	7	
	PRISE CAFÉT OUEST							15	39	В	40	30							PR. CAFETERIA	A	
	PRISE CAFÉT							15	41	С	42	30						SÉCHO	DIRE TOILETTE HANDICAPER	2	
	SUB TOTAL PARTIEL				3600		NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI		-	MALTI / IG	NON		7900				SUB TOTAL PARTIEL		
TEM							CHARGE/I	OAD(W)	cou	RANT/AM	IPS(A)	125	5% (A)	1				RÉVISIO	ONS / REVISIONS		
PHASE A	Α				5350		535	,		45	v -/		56	COURT-CI	PACITÉ D'IN RCUIT / SHC	RTCIRCUIT					
PHASE					4200		420			35			44		OMINAL (NO		R)				
PHASE (1950		195			16			44								
	TOTAL GÉNÉRAL				11500		115			32			40	1							
IOTES																					_
	DISJONCTEUR MODIFIÉ																				
	PRISE DE COURANT DDFT																				
	INSTALLER UN NOUVEAU D	IS IONOTE	I ID DE 11	5.Δ																	

PR	JET	Γ / PROJECT :	9021-06	64				LJA	RÉNC	VAT	TION D	ES T	OILET	TES							NOR	≀MA
		NIVEAU / FLOOR	: RDC		LOCA	L/ROOM :	A-112		120-2	208	V	30	CTS			BARRE	S/BARS :	90	AMP.	,	10 *K/	A NO
			Sno			ETS		-		FILS	/WIRE	: 3		-		ETS			SOO		T	T
NOTES	RÉVISIONS / REVISIONS	DESCRIPTION	DIVERS / MISCELLANEOUS	MOTEURS/ MOTORS	CHAUFFAGE / HEATING	PRISES / OUTLETS	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	TOTAL CIRCUIT	DISJONCTEUR				DISJONCTEUR	TOTAL CIRCUIT	ÉCLAIRAGE / LIGHTING	PRISES / OUTLETS	CHAUFFAGE / HEATING	MOTEURS/ MOTORS	DIVERS / MISCELLANEOUS	DESCRIPTION	RÉVISIONS /	REVISIONS
		* CHARGE EXISTANTE *							15	1	Α	2	15							* CHARGE EXISTANTE		
		* CHARGE EXISTANTE *							15	3	В	4								ESPAC	Æ	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	5	С	6	15							* CHARGE EXISTANTE	= *	
1		(1) PR. INTERCOM A-114-2				1000		1000	15	7	Α	8	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
1		(1) PR. AQUARIUM				250		250	15	9	В	10	15	360		360				(1) PR. A-113	-1	1
		* CHARGE EXISTANTE *							15	11	С	12	15							* CHARGE EXISTANTE	= *	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	13	Α	14	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	15	В	16	15							* CHARGE EXISTANTE	*	
		* CHARGE EXISTANTE *							15	17	С	18								* CHARGE EXISTANTE	*	T
		* CHARGE EXISTANTE *							15	19	Α	20	60									T
		PANNEAU BBP-CONTRÔLE							15	21	В	22										T
		* CHARGE EXISTANTE *								23	С	24	20						PRIS	SE PHOTOCOPIEUR BURE	١U	
									20	25	Α	26	15						PRISE P	ATCH ETERNET TELEPHON	١E	
1		OUVRE PORTE A-114	1200					1200	15	27	В	28	15						ECL ET	PRISE MONTE CHARGE CC	т	T
		ESPACE							-	29	С	30	15							MONTE CHARG	ΞE	
		SUB TOTAL PARTIEL	1200			1250		NEUTRE/N	NEUTRAL	OUI	•	N	MALTI/ IG	NON		360				SUB TOTAL PARTIEL		
ITE	И							CHARGE/I	LOAD(W)	COU	RANT/AM	PS(A)	125	5% (A)	1				RÉVISIO	ONS / REVISIONS		
PH/	SE A	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \				1000	<u> </u>	100	00		8			10	COURT-CI	PACITÉ D'IN RCUIT / SHO	RT CIRCUIT					
PH/	SE B		1200			610		181	10		15			19	VALEUR NOMINAL (NOM) OU/OR INTÉGRÉ/INTEGRATED VALUE (IER)			R)				
PH/	SE C	;												19								
GR/	AND T	TOTAL GÉNÉRAL	1200			1610		281	10		8			10	1							
															-							
TO	ES																					
		DISJONCTEUR MODIFIÉ																				
		D. SOCIO I LOI (WODII I L																				



systèmes évolués de bâtiments www.bpa.ca





CLIENT



CLIENT PROJET No: PI-188-22-P01



440, rue Notre-Dame
B u r e a u 3 0 1
R e p e n t i g n y
Québec J6A 2T4
T 450.585.7150
F 450.585.7154

1982, ch. du Village
Mont-Tremblant
Québec J8E 1K4
T 819.681.7100
F 819.681.7039

Bergeron Thouin
Associés
Architectes Inc. info@btaa.ca
www.btaa.ca

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

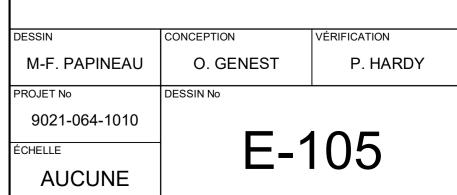
1	2023-03-03	ADDENDA ELE-001	S.T.	124017
0	2023-02-08	POUR SOUMISSIONS	P.H.	128678
No	DATE	RÉVISION	PAR	OIQ

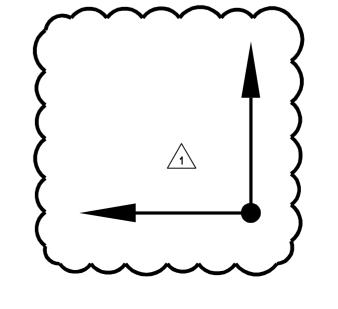
PROJET

RÉFECTION DES BLOCS SANITAIRES ET
DU SECTEUR ADMINISTRATIF DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE
LAVAL JUNIOR ACADEMY

TITRE DU DESSIN

ÉLECTRICITÉ RÉPERTOIRE DES PANNEAUX NOUVEAUX





ER:

